

JANVIER 2009	FÉVRIER 2009	MARS 2009	AVRIL 2009	MAI 2009	JUIN 2009
1 J. DE LAN 2 V Basile 3 S Geneviève 4 D Epiphanie	1 D 2 L Présentation 3 M Blaise 4 M Veronique 5 J Agathe 6 V Gaston 7 M Raymond 8 J Lucien 9 V Alx 10 S Guiborne 11 D Paulin	1 D Carême 40 Jours 2 L Charles le B. 3 M Gervais 4 M Casimir 5 J Olive 6 V Colette 7 S Eugénie 8 D Jean de Dieu 9 L Apolline 10 M Arnaud 11 M N.-D. de Lourdes 12 J Félix 13 V Béatrice 14 S Valentin 15 D Claude	1 M Hugues 2 J Sandrine 3 V Richard 4 S Isidore 5 D Rameaux 6 L Marc 7 M Jean Baptiste de S. 8 M Julie 9 J Gauthier 10 V Fulbert 11 M Vivien 12 D PÂQUES 13 L Ida 14 M Maxime 15 M Patrice 16 J Benoît-Joseph 17 V Anicet 18 S Parfait 19 D Emma	1 V F. DU TRAVAIL 2 S Boris 3 D Phil. Jacq. 4 L 18 5 M Sylvain 6 M Prudence 7 J Gisèle 8 V VICTOIRE 1945 9 S Pacôme 10 D Solange 11 L 19 12 V Estelle 13 M Jeanne d'Arc 14 J Rolande 15 M Mathias 16 V Denise 17 S Honoré 18 D Pascal 19 V 20 20 M Eric/Trinité 21 M Yves 22 M Bernardin 23 J ASCENSION 24 V Emile 25 S Didier 26 M Donatien 27 M 21 28 M Sophie 29 M Bérenger 30 M Augustin 31 D Germain	1 L Justin 2 M Elandine 3 M Kévin 4 J Clotilde 5 V Igo 6 S Norbert 7 D F. DES MÈRES 8 L Médard 9 M Diane 10 M Landry 11 J Bernadette 12 V Ant. de Padoue 13 S Elisée 14 D 23 15 L Germaine 16 M J.-F. Régis 17 M Hervé 18 J Léonce 19 V Romuald 20 S Sèvre 21 D F. DES PÈRES/ÈTE 22 L 25 23 M Alban 24 M Audrey 25 V J.-Baptiste 26 V Prosper 27 S Anthème 28 M Fernand 29 M Irénée 30 M Pierre, Paul 31 D Martial

Zone A Zone B Zone C - Vacances sous réserve

JUILLET 2009	AOÛT 2009	SEPTEMBRE 2009	OCTOBRE 2009	NOVEMBRE 2009	DÉCEMBRE 2009
1 M Thierry 2 J Martin 3 V Thomas 4 S Florent 5 D Antoine	1 S Alphonse 2 D Julien 3 L 31 4 V Lydie 5 M J.-M. Vianney 6 M Abel 7 J Transfiguration 8 V Gaëtan 9 M Dominique 10 J Amour 11 S 32 12 L Laurent 13 M Claire 14 M Clément 15 J Hippolyte 16 V Évariste 17 S ASSOMPTION 18 M Donat 19 D N.-D. Mt-Carmel 20 V Chaudotte 21 S Frédéric 22 M Arsène	1 M Gilles 2 M Ingrid 3 J Grégoire 4 D Rosalie 5 S Raissa 6 D Bertrand 7 L Reine 8 M Nativité N.-D. 9 M Albin 10 J Inès 11 V Adolphe 12 S Apollinaire 13 D Aimé 14 L Ste Croix 15 M Roland 16 M Edith 17 J Renaud 18 S Nadège 19 S Emilie 20 D Davy 21 L Matthieu 22 M AUTOMNE 23 M Constant 24 S Théo 25 J Hermann 26 S Louis, Damien 27 D Vinc. de Paul 28 L 39 29 M Venecéas 30 M Sabine 31 M Jérôme	1 J Th. de F.E.J. 2 V Léger 3 J Gérard 4 D Fr. d'Assise 5 L 40 6 M Fleur 7 M Bruno 8 M Serge 9 M Geoffroy 10 M Bernille 11 M Carine 12 J Geoffroy 13 L Théodore 14 M Léon 15 M Firmin 16 M 41 17 M Wilfried 18 M Gérard 19 V Brice 20 M Juste 21 M Th. d'Avila 22 M Edouige 23 V Baudouin 24 S Luc 25 M 42 26 L René 27 M Addine 28 M Céline 29 M Ebdie 30 J. de Capstran 31 S Crépin	1 D TOUSSAINT 2 L Défunts 3 M Hubert 4 V Charles 5 S Sylvie 6 D Bernille 7 L Carine 8 M Geoffroy 9 J 45 10 L Théodore 11 M ARMISTICE 1918 12 J Bric 13 D 50 14 L Odile 15 M Ninon 16 M Alice 17 J Gaël 18 V Gatien 19 S Urbain 20 D Théo 21 L 51 22 M HIVER 23 M Fr.-Xavier 24 J Armand 25 V Adèle 26 S NOËL 27 D Jean Évang. 28 L 52 29 M Innocents 30 M David 31 J Roger	

Création/réalisation Imp. Monierat - 01 Feillens - 03 85 36 38 00



L'Agriculture



d'hier...



Création/réalisation Imp. Monierat - 01 Feillens - 03 85 36 38 00

SOMMAIRE

Mot du maire	1
Compte administratif 2007.....	2-3
Commissions	
Voirie – Sécurité routière	4
Bâtiments communaux	4
Affaires scolaires	4-5
Environnement et agriculture	5
Sports.....	6
Loisirs – Culture	6
Communication.....	6
Urbanisme	7
Infos	
Le relais assistantes maternelles "caRAMel":	8
CAF de l'Ain Des informations sur vos droits	9
Repas du CCAS	10
La bibliothèque.....	11
Ecole de musique de la Communauté de Communes du Canton de Coligny	11
Clic des Pays de Bresse.....	12
Nuisances sonores	13
Information recensement.....	13
Dossier d'information communal sur les risques majeurs.....	13
Ouverture de la Mairie	13
Un siècle d'agriculture	14 à 19
Associations	
Association A Corps Dons	21
Amicale Donneurs de sang.....	22
Club des retraités de Bénny.....	23
Retraite sportive.....	23
Rugby Club de Bénny.....	24-25
Fasila'gym fait peau neuve !	26
L'atelier de la danse	26
Compagnie des sapeurs pompiers	27
L'amicale des sapeurs pompiers	28
Le comité des Fêtes.....	29
Le comité de Fleurissement.....	29
L'école et le sou des écoles.....	30
Comité FNACA	31
Les amis du rugby Bénny Villemotier	31
Société de pêche.....	31
Etat civil.....	32
Photos anciennes	33
Calendrier des fêtes de Bénny 2009	rabat



Sincères remerciements à toutes les personnes
qui ont contribué au visuel
de ce bulletin municipal
pour le thème de l'Agriculture :
*Marie BILLOUD, Jean-Claude PERRETAND,
Gilbert ROBIN, Arnaud DANANCIER,
Patrick BAVOUX, Joseph MORAND
et Joël CONVERT.*

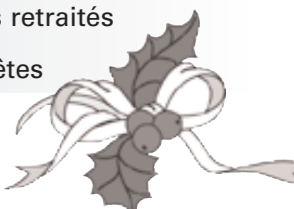


CALENDRIER des FÊTES

2009



JANVIER	Dimanche 4	Vœux du Maire
	Samedi 10	Amicale des Sapeurs Pompiers : Brûlage des Sapins de Noël
	Dimanche 18	Banquet des Pompiers
	Samedi 24	Repas chasse
	Samedi 31	Audition Ecole de Musique
FÉVRIER	Dimanche 8	Repas du Comité de fleurissement
	Samedi 28	Banquet des classes
MARS	Dimanche	Loto du Club des retraités
	Samedi 14 et dimanche 15	Gaufres des donateurs de sang
AVRIL	Samedi 25	Journée sportive organisée par A Corps Dons
	Samedi 25	Fête de printemps des écoles
MAI	Samedi 16	Vogue, feu d'artifice et bal gratuit
	Dimanche 17	Vogue
JUIN	Samedi 6	Côtelettes du Sou des écoles
	Samedi 12	Gala de danse
	Samedi 27 et dimanche 28	Tir aux pigeons de l'ACCA
JUILLET	Dimanche 5	Fête du Poulet des Pompiers
	Samedi 11	Bal de l'amicale des 6 clochers
	Mardi 14	Journée détente FNACA
SEPTEMBRE	Dimanche 6	Concours de pêche de la Société le Sevron
	Samedi 12	Repas du CCAS
	Samedi 19	Fondue savoyarde géante du Comité des Fêtes
OCTOBRE	Samedi 17	Concours belote FNACA à Bénny
NOVEMBRE	Samedi 21	Concours belote du Sou des écoles
DÉCEMBRE	Lundi 14	Repas de Noël du Club des retraités
	Jeudi 31	Réveillon du Comité des Fêtes





EDITO

Mot du Maire



L'année 2008 qui s'est achevée a vu la mise en place d'une nouvelle municipalité (nouveaux élus, nouveaux adjoints). Ce renouvellement s'effectue dans la continuité de l'action de l'ancien conseil et avec la volonté d'apporter un nouveau souffle à de nombreux projets.

Je voudrais rendre hommage aux membres de l'ancienne municipalité qui ne sont plus parmi nous, ceci pour leur disponibilité, leur travail et l'énergie qu'ils ont consacrée à la vie de notre commune.

Ce début d'année 2008 a vu l'extension de l'assainissement des Blanchets. Ces travaux étaient devenus obligatoires par la densité des habitations et pour préserver l'environnement. Merci à tous les riverains pour leur patience et leur compréhension pendant la durée du chantier.

Le projet de la nouvelle ligne L.G.V ainsi que l'augmentation du trafic sur la voie ferrée de la Bresse a déjà fait couler beaucoup d'encre et mobilise beaucoup d'énergie. Ce dossier me tient réellement à cœur. Le conseil municipal fera le maximum pour combattre ces nouvelles nuisances. Par des délibérations et des prises de positions nous avons toujours affirmé avec force le refus global des propositions de R.F.F.

La vie de la commune est faite de joie et de peine. La plus grande joie de cette fin d'année 2008 a été la création d'une association : le rugby club de Bény (R.C.B). La municipalité, avec le club, a beaucoup travaillé pour faire naître cette association à laquelle je souhaite longue vie.

Bény a vu également s'installer une nouvelle entreprise aux Jacquet, la SARL DMT (Déconstruction intérieure, débarras, évacuation et traitement des déblais) gérée par Marc TOGNOLI et son associée Nelly GIAI PRON.

Nous avons connus aussi de grandes peines avec la disparition d'êtres chers : notre doyen Raymond PERRET, la jeune chanteuse Peggy PUVILLAND, ainsi qu'un ancien membre de la compagnie des sapeurs pompiers Guy BERTHET.

En vous souhaitant une agréable lecture de cette nouvelle édition 2008 du bulletin municipal, je remercie tous ceux et celles qui ont contribué à sa rédaction, tous les élus et le personnel communal pour le dévouement et la compétence déployés dans l'exercice de leurs missions.

La nouvelle équipe a initié une série de projets qui occupera le mandat : extension de l'école, sécurisation du village, replantation de haies, révision du plan local d'urbanisme.

Je souhaite à toutes et tous une année riche en événement heureux ; que 2009 exauce vos vœux, apporte aux bénéens et bénéennes, santé et joie de vivre dans un monde le plus solidaire possible.

RODET Georges



COMPTE ADMINISTRATIF 2007

M. 14 (commune) en euros

Dépenses de fonctionnement

D011	- Charges à caractère général	104 497,18
D012	- Charges de personnel	140 415,77
D65	- Autres charges de gestion courante	56 021,72
D66	- Charges financières (intérêts des emprunts)	5 954,86
D67	- Charges exceptionnelles	93,87
D042	- Opération d'ordre entre section	31 053,49
	TOTAL	338 036,89

Recettes de fonctionnement

R70	- Produits des services (garderie, remboursement charges locatives.)	21 516,88
R73	- Impôts directs (taxes d'habitation, foncières, professionnelle, ...)	233 854,00
R74	- Dotations subventions (dot. globale de fonctionnement de l'Etat, subv. conseil gén.)	156 562,05
R75	- Autres produits de gestion courante (loyers logements, locations diverses)	35 021,57
R76	- Produits financiers (parts sociales)	14,22
R77	- Produits exceptionnels	14 387,55
R042	- Opérations d'ordre entre section	18 753,49
R013	- Atténuations de charges	8 978,29
R002	- Produits antérieurs (excédent de l'année précédente)	69 531,83
	TOTAL	558 619,88

Dépenses d'investissement

	- D001 : Déficit de l'exercice précédent	44 636,99
	- D1641 : Remboursement d'emprunts (capital)	14 316,56
	- D040 : Opérations d'ordre entre sections	18 753,49
	DETAIL PAR OPERATIONS :	247 227,27
	- 150 : Bâtiment communal : local des Jacquets	28 582,13
	- 151 : Matériel (tracteur, lame à neige, faucheuse....)	83 757,66
	- 155 : Cimetière	27 024,47
	- 156 : Stade (nouvel abri)	14 895,67
	- 162 : Réserves foncières	435,42
	- 164 : Tableau Pieta	5 459,74
	- 165 : Travaux bâtiments communaux (façades, menuiseries...)	87 072,18
	TOTAL	324 934,31

Recettes d'investissement

	- R10 - Fonds de compensation de la T.V.A.	19 063,00
	- R1068 : Affectation résultat exercice précédent	145 525,60
	- R : Plus/moins value cession immobilières. Opération d'ordre	31 053,49
	R13 : Subventions d'investissement par opérations	
	- 153 : P.L.U.	299,00
	- 161 : Mairie	330,00
	- 164 : Tableau Pieta	685,00
	TOTAL	196 956,09

Dépenses totales	662 971,20
Recettes totales	755 575,97
Excédent de clôture	92 604,77



COMPTE ADMINISTRATIF 2007

M. 49 (assainissement) en euros

Dépenses de fonctionnement

D11	- Charges à caractère général (Prestation de service : SOGEDO + SATAA)	324,40
D66	- Charges financières (intérêts des emprunts)	1 865,45
D68	- Dotation aux amortissements	6 622,00
TOTAL		8 811,85

Recettes de fonctionnement

R70	- Produits de gestion courante (taxe assainissement + SATAA)	10 861,03
R74	- Subvention SIG	1 698,32
R77	- Produits exceptionnels (amortissement + subvention Commune)	3 204,00
R002	- Produits antérieurs (excédent de l'année précédente)	87 477,22
TOTAL		103 240,57

Dépenses d'investissement

	- D13: Subventions d'investissement (amortissement)	3 204,00
	- D16 : Emprunts et dettes assimilées	574,71
	- D2315 : Install. mat	17 435,63
TOTAL		21 214,34

Recettes d'investissement

	- R10 : Fonds de compensation de la T.V.A.	240,00
	- R13 : Subvention	0
	- R203 : Frais d'étude	10 291,36
	- R28 : Amortissement des immobilisations.	6 622,00
	- R001 : Report excédent 2006	7 916,89
TOTAL		25 070,25

Dépenses totales	30 026,19
Recettes totales	128 310,82
Excédent de clôture	98 284,63





COMMISSIONS

Voirie - Sécurité routière

Suite aux élections, une nouvelle commission voirie-sécurité routière s'est formée. Elle va s'efforcer d'entretenir et d'améliorer les voies communales pour une bonne circulation en toute sécurité.

Voirie

L'aménagement et l'entretien de la voirie revêtue (voies goudronnées) sont de la compétence de la Communauté de Communes depuis 2002. La commune reçoit 2 enveloppes distinctes. Une enveloppe investissement pour les travaux de renforcement et de modernisation de voirie inscrits au programme (enrobé, émulsion) et une enveloppe fonctionnement pour les charges d'entretien (matériaux, regards, tuyaux, etc.) et la mise à disposition du personnel et du matériel communal. Cette enveloppe est calculée sur la base de 500 € par kilomètre de voirie.

Pour l'année 2008, l'enveloppe investissement représentait 51 588.30 € et l'enveloppe entretien 15 620 €. Cela a permis à la commune de réaliser :

le revêtement en enrobé aux lieux-dits l'Arbine et Dananche sur une longueur totale de 1 500 m, et l'entretien en émulsion sur diverses voies communales (Vacon, Fraidègue, Aussiat, la Forêt, Malaval, les Baudières, Marmont et au village).

L'entretien des voies non revêtues est à la charge de la commune. Quelques travaux réalisés : élagage (cette année, la pousse des haies et buissons a été particulièrement généreuse), curage de fossés, renforcement de chemins, etc.

Sécurité routière

4 intersections ont été sécurisées sur la voie communale n° 1 par des panneaux " cédez le passage " aux lieux-dits Vacon (2) Petit Vacon(1) et Fraidègue (1). Au village, la signalisation horizontale a été retracée afin de sécuriser la partie réservée aux piétons. Dans cet esprit, 2 passages piétons protégés ont été créés. Une réflexion plus générale est en cours pour limiter la vitesse dans la traversée du bourg.

Bâtiments Communaux

La commune de Béný possède un ensemble de bâtiments communaux dans un bon état de fonctionnement. Depuis le 1^{er} semestre 2008, seuls des travaux de " maintenance " sont à conduire. La commission des bâtiments travaille sur la hiérarchisation des travaux lourds à prévoir pendant le mandat.

Affaires scolaires



La réflexion s'organise sur la recherche d'un nouvel emplacement de l'école

La rentrée de septembre 2008 s'est effectuée avec l'accueil de 80 élèves pour 3 classes. C'est lourd pour les enseignants et leurs assistantes qui continuent à mener leurs projets pédagogiques. C'est pénalisant pour les enfants qui doivent davantage se discipliner et moins solliciter l'enseignant, a fortiori dans une classe à plusieurs cours.

En janvier 2008, le maire avait annoncé le projet d'une école à agrandir. La nouvelle équipe municipale s'est attelée à une réflexion approfondie sur les enjeux d'une nouvelle école pour le 21^{ème} siècle. Cette étude de faisabilité conduite avec l'aide de la



COMMISSIONS

DDE, montre que les prévisions d'effectifs scolaires se stabiliseraient en dessous de 80 élèves pour les 3 prochaines années. Le Conseil Municipal du 10 décembre 2008 a pris la décision d'anticiper l'ouverture de la 4^e classe en lançant l'extension (vers l'ouest) de l'école existante.

Le projet devrait aboutir dans 2 ans et permettre des conditions optimales d'accueil des enfants de Bény.

*La commission des affaires scolaires
visite des écoles neuves*



Environnement et agriculture

Pour cette commission, le sujet le plus important est d'anticiper la façon dont Réseau Ferré de France (RFF) va chercher à insérer la ligne ferroviaire à grande vitesse (LGV) dont l'impact sera très important.

Un travail de diagnostic est à effectuer sur les enjeux de la nuisance du bruit, des impacts sur le patrimoine environnemental et paysager, sur le fonctionnement des exploitations agricoles. Il s'agit d'être en capacité de collecter des données objectives pour discuter avec RFF du tracé, des aménagements puis des compensations éventuelles.

La commission a également préparé le dossier sur l'agriculture dans le bulletin municipal. L'agriculture, bien qu'elle concerne désormais moins de 10 exploitations sur la commune, est au centre des questions d'aménagement, d'environnement, d'alimentation, d'énergie et de climat. La population nouvelle qui s'installe dans le village méconnaît désormais les contraintes et les procédés agricoles. Les médias ont souvent tendance à faire de l'agriculture une coupable de la destruction des paysages, de la pollution de l'eau, des dangers sanitaires (vache folle, tremblante du mouton, grippe aviaire...), des nuisances de bruit et d'odeurs. Mais ce métier est difficile et de plus en plus rares sont les vocations. Il faut trouver les voies de compréhension et de conciliation entre les activités agricoles et le reste de la population.

Parmi les pistes d'action de la municipalité, une opportunité s'est présentée pour faire financer par les pouvoirs publics (Etat, Europe, régions, agence

de l'eau...) la plantation de haies. Les haies rendent des services (gratuits) à l'environnement et aux hommes. Les haies régulent l'écoulement des eaux, limitent l'érosion des sols, captent les produits phytosanitaires, favorisent la biodiversité et la circulation des espèces, agrémentent le paysage, produisent du bois de chauffage et captent le CO₂ qui pollue l'atmosphère et agit sur le climat...

Depuis 50 ans les haies ne font que disparaître chaque année un peu plus sans que personne ne maîtrise le moment préjudiciable pour l'intérêt général. Des fonds publics sont investis pour atténuer cette mécanique.

La commune de Bény va présenter un dossier de subvention pour financer la plantation de haies. Etant donné que la commune se trouve parmi celles où les enjeux de lutte contre les pollutions phytosanitaires sont les plus forts, la subvention pourra être de 100%. Il ne s'agit pas de rendre plus difficile la mise en œuvre de l'activité agricole. Seuls les propriétaires et exploitants volontaires pourront bénéficier de cette plantation. Le dossier devra être achevé pour le 1^{er} mars 2009 et la mise en œuvre se fera à l'automne 2009.

La commission a pour objectif de contribuer à améliorer le cadre de vie. Le lien est fait par exemple avec le syndicat d'aménagement du Sevron et du Solnan qui a réalisé cette année des travaux sur le pont de Chaffoux et au bord du Sevron entre le moulin de Marmont et l'autoroute. D'autres travaux sont envisagés sur le pont de Marmont...



COMMISSIONS

Sports

Depuis le début du mandat, la commission sports a travaillé intensément afin que la Commune puisse mettre à la disposition du Rugby Club de Bény un stade " aux normes ".

Afin d'obtenir la longueur homologuée par la Fédération Nationale de Rugby, l'acquisition d'une parcelle de terrain a été nécessaire. Après quelques travaux de busage et drainage, la pose des poteaux et de la main courante a eu lieu.

Depuis le 20/09/08, le RCB fait vibrer ses supporters en gagnant ses 4 premiers matchs dont 3 à domicile.

Loisirs - Culture

Durant la période estivale, notre village a accueilli deux évènements qui ont mis de l'ambiance dans le bourg, à savoir un Festival Itinérant ainsi que le passage, le 10 août, du Tour de l'Ain et l'arrêt de sa caravane publicitaire.

Le Festival itinérant du 21 août proposé par l'association " Toones Prod " s'est déroulé à partir de 17 h 30. Des impromptus avec différents styles musicaux ont pris place à plusieurs endroits du village. Puis vers 21 heures, un plateau a animé le parvis de la mairie.

Communication

Comme nous vivons dans une ère basée sur la communication, notre commune n'a aucune raison d'y échapper. Les élus ont donc engagé une réflexion sur les supports de communication existants ou à mettre en œuvre afin d'évaluer leur intérêt en matière de traçabilité et de lisibilité de l'action des élus.

Les objectifs et supports suivants ont été retenus :

✳ **laisser une place à l'histoire de la vie communale** : le bulletin municipal annuel en est le recueil.

✳ **transmettre une information fiable et régulière** : la Plume de Bény est née.

✳ **ouvrir largement Bény sur l'extérieur** : un site Internet va voir le jour.

Rien de révolutionnaire en soi, sauf peut-être l'in-

teraction souhaitée avec la population. Une information écrite régulière permet à la population d'être informée sur l'action des élus et invite à la discussion. Certes, elle ne remplace pas le contact direct, mais elle annihile l'éloignement trop souvent constaté. Faire connaître plutôt que laisser deviner ou s'interroger, tel est le but principal que s'est assignée la commission.

Le travail de mise en œuvre d'un site Internet n'a été que balbutiement en 2008, mais la commission s'est donnée comme but de l'ouvrir en 2009 et de le faire vivre.



COMMISSIONS

Urbanisme

L'ouverture à l'urbanisation de la zone Est du bourg a été décidée fin 2007. A ce jour, aucune construction n'a encore vu le jour. Le permis de lotir a été accordé à la société d'aménagement foncier et la commercialisation des lots est en cours. Toutefois, un ralentissement de la construction individuelle est constatée. Il faudra encore un peu de temps pour voir les premiers engins de chantier sur cette zone.

En septembre, les élus ont étudié l'opportunité et l'intérêt de lancer une révision du Plan Local d'Urbanisme. Les élus engageront donc les démarches nécessaires courant 2009, afin :

- ◆ de mettre en compatibilité le PLU avec les orientations du Schéma de Cohérence Territoriale Bourg

Bresse Revermont, approuvé le 14 décembre 2007 sachant que les communes membres disposent d'un délai de 3 ans à partir de cette approbation,

- ◆ de revoir la rédaction de certains articles du règlement suite aux difficultés constatées lors de leur mise en œuvre,
- ◆ de réviser certains zonages pour permettre la mise en œuvre de l'évolution du projet de développement de la commune.
- ◆ d'intégrer les outils ou contraintes liées aux évolutions réglementaires intervenues depuis l'approbation de PLU, notamment la loi " Engagement national pour le logement " approuvée en juillet 2006





INFOS

Le relais assistantes maternelles " caRAMel "

UN SERVICE POUR TOUT SAVOIR SUR LES MODES DE GARDE.

Le relais *caRAMel* est une structure intercommunautaire, initiée fin 2005 par la Communauté de Communes de Treffort en Revermont (CCTER) et la Communauté de Communes du Canton de Coligny (CCCC). Le relais couvre donc 21 communes*.

caRAMel est un service gratuit de proximité pour les tous petits, leurs parents et leurs assistantes maternelles.

Ce service, qui n'est pas un mode de garde, a été créé pour faciliter la vie des parents ainsi que celle des assistantes maternelles indépendantes.

Vous y trouverez toutes les informations sur le cadre légal concernant l'emploi d'une assistante maternelle.

Les missions du Relais sont les suivantes

Pour les parents

- Vous aider dans vos démarches de recherche d'un mode de garde (liste des professionnelles disponibles).
- Vous informer sur votre fonction d'employeur, vos droits et vos devoirs (contrats de travail, calcul de la mensualisation...).
- Vous permettre de rencontrer d'autres parents afin d'échanger et de partager vos expériences.

Pour les assistantes maternelles

- Vous informer sur vos droits de salarié(e)s.
- Vous mettre en relation avec une famille en recherche d'un mode de garde.
- Vous sortir de votre isolement, en rencontrant d'autres professionnels(elles) pour échanger sur votre activité.
- Vous permettre de participer gratuitement à des formations, des réunions et des débats sur des thèmes de votre choix.
- Vous conseiller dans différentes démarches.
- Vous louer du matériel de puériculture et des jeux diversifiés.

Pour les enfants

- Pour se faire de nouveaux copains.
- Découvrir de nouveaux jeux.
- Pratiquer des activités diverses.

Pour les candidates à l'agrément

- Vous informer des démarches à effectuer pour obtenir l'agrément du Conseil général de l'Ain.
- Vous soutenir dans votre projet.

La particularité du relais *caRAMel* est d'être itinérant. Ainsi, les activités d'éveil et de formation se font dans différentes salles du territoire.

Carmen PEREIRA, éducatrice de jeunes enfants, est l'animatrice responsable du relais *caRAMel*.

Depuis le 1^{er} Octobre 2008, elle est secondée par Béatrice LORRAIN (éducatrice de jeunes enfants).

Elles se déplacent toutes les deux à bord du Kangoo à l'effigie du relais, avec des activités, des jeux, tapis, parcours de motricité.

Vous pouvez aller à leur rencontre sur 4 lieux d'animation pour les enfants accompagnés de leurs " nounous " de 9 h à 11 h 30 (temps collectifs) :

➤ **sur la Communauté de Communes de Treffort en Revermont :**

- à TREFFORT le vendredi matin au Centre de Loisirs périscolaire
- à SIMANDRE tous les 15 jours le lundi matin à la salle des Fêtes.

➤ **sur la Communauté de Communes du Canton de Coligny :**

- à COLIGNY et à MARBOZ le mardi matin en alternance au centre de loisirs périscolaire.
- au Planning disponible au relais, en mairie ou auprès des assistantes maternelles.

Carmen PEREIRA assure également des permanences administratives au foyer des Mousserons à TREFFORT : sur rendez-vous ou le mercredi en journée ou à la mairie de MARBOZ le jeudi.

Quel que soit le lieu, de préférence toujours téléphoner avant de se déplacer.

Le secteur géographique du Relais Assistantes Maternelles couvre les communes de Courmangoux, Pressiat, Pouillat, Germagnat, Chavannes sur Suran, Corveissiat, Simandre sur Suran, Grand Coirent, Drom, Treffort-Cuisiat, Meillonas, Saint Etienne du Bois, Beaupont, Bénay, Coligny, Domsure, Marboz, Pirajoux, Salavre, Verjon, Villemotier.



INFOS

CAF de l'Ain

des informations sur vos droits accessibles en permanence



Par INTERNET :
www.ain.caf.fr

Pour faciliter l'information des familles sur les prestations familiales et les différentes aides d'action sociale, **deux services accessibles en permanence** sont mis à votre disposition par la Caf de l'Ain pour obtenir des informations générales, mais aussi des informations personnalisées sur les dossiers.

- Pour consulter la date, le montant de vos prestations et le suivi de votre courrier.
- Pour imprimer une attestation de paiement ou un formulaire de demande de prestations.
- Pour communiquer avec votre CAF en nous adressant un E-mail.
- Pour connaître les conditions d'attribution des prestations familiales et des aides d'action sociale de votre CAF.
- Pour connaître la permanence d'accueil la plus proche de votre domicile.

Par TELEPHONE :
0 820 25 01 10

(0,112 € TTC par mn)

- **24 heures sur 24 et 7 jours sur 7**
 - Pour connaître les conditions d'attribution des principales prestations.
 - Pour consulter votre dossier (date et détail des paiements, état de traitement de votre courrier, demande d'une attestation de paiement).
- **du lundi au vendredi de 9 h à 16 h**
 - Pour contacter un technicien conseil assurant le traitement des dossiers, après avoir saisi votre numéro d'allocataire et votre code confidentiel.

N'oubliez pas que pour consulter les renseignements personnalisés de votre dossier, il est nécessaire de vous munir de votre numéro allocataire et du code confidentiel communiqué par votre CAF. Si vous ne l'avez plus, demandez-le par E-mail à partir du site Internet Caf ou par courrier.



INFOS

Repas du CCAS

Le 13 septembre 2008, c'est avec plaisir que les nouveaux membres du CCAS ont accueilli 64 invités pour le traditionnel repas annuel servi à la salle Garavand. Le Maire, lors de son allocution de bienvenue a remercié les personnes présentes et a eu une pensée pour le doyen des aînés, Raymond PERRET, décédé cette année. Tous les convives ont pu apprécier le délicieux repas préparé par le restaurant " La Mère Moissonnier ". Dans l'après midi, les danseurs ont exercé leur talent au son des valse, tangos, marches... orchestrés par le groupe de musiciens " Les Ventres Jaunes ". Quant aux chansons et histoires de Jean Girard et Jean Morel, elles ont conquis le public ! Tous les membres du CCAS sont heureux d'avoir organisé cette journée chaleureuse et pour les absents de plus de 75 ans, nous leur avons rendu visite en décembre.



Groupe de musiciens " Les Ventres Jaunes "

Présentation du nouveau bureau du CCAS

Le bureau est constitué du maire, de 4 conseillers municipaux et 4 représentants de la population

Michèle DANANCIER : conseillère municipale
Maryse LAISSARD : représentant les personnes handicapées

Elodie LELARDOUX : conseillère municipale
Anne-Marie RODET : représentant l'Union Départementale des Familles de l'Ain

Katleen VUILLOD : représentant les personnes en réinsertion et la lutte contre l'exclusion

Eric GUILLERMIN : conseiller municipal

Georges RODET : Président du CCAS

Bernard ROBIN : représentant les personnes âgées

Robert SEVE : conseiller municipal



Le CCAS s'adresse à l'ensemble de la population du village et plus particulièrement aux personnes en difficulté.



INFOS

La bibliothèque

La bibliothèque municipale possède un choix de plus en plus important de livres pour petits et grands.

L'année dernière, elle accueillait les enfants des écoles le samedi matin.

Cette année, nous devons réfléchir avec les enseignants et chercher des solutions.

Au nom de l'équipe de bénévoles, je lance un appel aux bonnes volontés, la récession touche aussi la bibliothèque.



Ecole de musique de la Communauté de Communes du Canton de Coligny



Depuis son existence, c'est en 2008 que l'école de musique a connu le plus grand nombre d'élèves.

Les cours de formation musicale (collectifs) et instrumentale (individuels) sont dispensés à Coligny et Marboz.

L'objectif de l'école est de permettre aux habitants de tous âges demeurant dans l'intercommunalité de pouvoir se cultiver en faisant l'apprentissage et la pratique de la musique.

Cette école est la pépinière des deux harmonies cantonales qui

voient chaque année avec grande satisfaction arriver de nouveaux éléments dans leur formation. L'école enseigne uniquement des instruments de l'harmonie. Les classes de flûte, clarinette et percussions connaissent une grande affluence, à tel point que le conseil d'administration a dû limiter le nombre d'inscrits dans deux d'entre elles.

L'enseignement est assuré par des professeurs professionnels compétents et, de ce fait, la progression des élèves est très encourageante pour tous les responsables.

Le premier temps fort de l'école est l'audition qui se déroule chaque année avant les vacances de février. La prochaine aura lieu le samedi 31 janvier à la salle des fêtes de Béný. Ces dernières années, au cours des auditions, malgré un petit stress bien compréhensible, tous les élèves se sont fait plaisir en se produisant sur scène, à la grande satisfaction des parents toujours très nombreux à ces magnifiques soirées.

Le deuxième temps fort est constitué par les examens qui clôturent l'année musicale. Au cours du mois de juin, les élèves bien préparés par les professeurs et accompagnés par un pianiste, se produisent devant un jury.

Période un peu difficile mais ô combien gratifiante et encourageante pour passer en classe supérieure. Après arrive la récompense et la grande satisfaction avec la remise des diplômes au cours d'un apéritif convivial où règne une ambiance amicale et fraternelle.



INFOS

Clic

le CLIC des Pays de Bresse
(Centre Local d'Information et de Coordination)



Vous êtes :
une personne âgée de 60 ans et plus, un
membre de la famille,
un voisin, un proche
ou même un professionnel,

vous pouvez être soutenu par le Clic...

- * dans le remplissage de dossiers administratifs (aide financière, APA, retraite, etc.)
- * pour connaître les coordonnées d'associations d'aide à domicile, d'établissements médicaux, de services de soins infirmiers à domicile, etc.
- * pour des renseignements plus spécifiques sur la télé-alarme, le portage de repas, l'amélioration de votre logement pour le maintien à domicile, ou d'ordre juridique
- * en vue d'organiser votre retour à domicile après une hospitalisation
- * afin d'être entouré et ne pas se sentir isolé

Sont proposés prochainement des actions de prévention :

« Un voisin, un proche a chuté... ce n'est pas une banalité »

Vendredi 21 novembre 2008 à 15h à la Mairie de Salavre.

Inscription possible à des ateliers de prévention contre les chutes.

« Conduire ou vieillir : faut-il choisir ? », lundis 16 et 23 février 2009 à 15h à Saint Bénigne et Pont de Veyle avec l'intervention du Dr FAIVRE.

Inscription possible à des ateliers de conduite les mardis 24 février 2009 à Saint Trivier de Courtes, 28 avril à Saint Bénigne ou 26 mai à Pont de Veyle.

Sollicitez un rendez-vous auprès de S. GIRON par téléphone : 04 74 30 78 24

(relais messagerie), fax : 04 74 30 76 79 ou mail : clicpaysdebresse@orange.fr. Ou

présentez-vous librement lors des **permanences délocalisées** organisées à :

- Coligny, 3^{ème} mardi du mois, mairie au rez de chaussée de 13h30 à 16h30
- Marboz, 3^{ème} mardi du mois, foyer logement, derrière l'église, de 9h à 12h
- Montrevel en Bresse, 1^{er} mardi du mois, mairie au rez de chaussée de 9h à 12h, bureau accessible par la cour intérieure de la mairie
- Pont de Vaux, 2^{ème} et 4^{ème} mercredis du mois de 9h à 12h, rez de chaussée de l'annexe de la mairie
- Pont de Veyle, 2^{ème} lundi du mois au pôle de proximité (57 grande rue) de 9h à 12h
- Saint Trivier de Courtes, 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois, espace de la carronnière, de 9h à 12h



INFOS

Nuisances sonores

Par arrêté préfectoral du 04-08-2000, les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des appareils susceptibles de provoquer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h,
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Par ailleurs, nous rappelons ici que les bruits occasionnés par des animaux bruyants, du bricolage à répétition, des pétards, des mobylettes et des fêtes familiales par exemple constituent des infractions au code de santé publique.

Et lorsque le bruit est causé dans le but de troubler la tranquillité d'autrui, les agressions sonores sont punies d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende (article 222-16 du code pénal).

Information recensement

Le recensement des jeunes ayant atteint l'âge de 16 ans est obligatoire. C'est une démarche civique essentielle qui fait partie du parcours de citoyenneté.

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire. La mairie remettra alors une attestation de recensement qu'il faudra conserver car elle est réclamée pour les inscriptions aux examens et au permis de conduire.

Dossier d'information communal sur les risques majeurs

La loi n° 2003-699 du 30 juillet 2003 a institué l'obligation d'information du citoyen sur les risques naturels ou technologiques auxquels il est susceptible d'être exposé. Cette information préventive permet de connaître les dangers encourus, les dommages prévisibles et les mesures préventives qu'il peut prendre pour réduire sa vulnérabilité ainsi que les moyens de protection et de secours mis en œuvre par les pouvoirs publics.

Pour ce faire, la loi impose au maire la charge d'élaborer un dossier communal d'information sur les risques majeurs (DICRIM). Ce document, consultable librement et gratuitement en mairie, recense la nature des risques majeurs à prendre en compte sur le territoire communal, décrit les conséquences

potentielles d'un éventuel accident et les mesures à mettre en œuvre par les particuliers ou par le maire en pareil cas.

Notre commune est traversée par plusieurs axes aériens routiers et ferroviaires, et par un gazoduc souterrain. Ces axes sont susceptibles d'être à l'origine d'accidents aux conséquences plus ou moins graves. Deux cours d'eau sont également présents et peuvent générer des phénomènes de crues. La nature des sols et des sous sols est à l'origine de gênes ou de nuisances qu'il vaut mieux connaître et anticiper. Ce document a été validé par le Conseil Municipal le 21 octobre. Il est à votre disposition et peut être consulté lors des permanences de la Mairie.

Ouverture de la Mairie



Mardi, jeudi et samedi de 9h à 11h30

Tél : 04 74 51 00 49 • Internet : mairie.beny01@wanadoo.fr

UN SIÈCLE D'AGRICULTURE

Dictionnaire du département de l'AIN 1913 AL POMMEROL

Commune de *BENY* (855 habitants)

Le sol argileux est excellent, réputé par son opulente végétation et ses bonnes cultures, on l'a surnommé " le rognon de la Bresse ". Il est renommé pour l'élevage de la volaille dite de Bresse.

Les habitants sont propriétaires pour la plupart, le chef lieu compte 105 habitants.

La superficie est de 1826 hectares dont :

- 552 hectares de prés
- 5 hectares de pâturages
- 2 hectares de landes
- 2 hectares de vignes

- 1 hectare de jardin
- 441 hectares de bois

La récolte annuelle est d'environ :

- 5000 quintaux de blé
- 250 quintaux de sarrasin
- 100 quintaux d'avoine
- 2800 quintaux de maïs
- Un peu de seigle, orge, chanvre, colza, rutabagas.
- 3000 quintaux de pommes de terre
- 5000 quintaux de betteraves fourragères
- 4000 quintaux de fourrage artificiel
- 15000 quintaux de foin

On trouve des pommiers, des poiriers, des pêchers et des pruniers.

On compte :

- 91 chevaux
- 2 ânes
- 25 taureaux
- 120 bœufs
- 750 vaches
- 380 élèves bovins
- 850 porcs
- 65 chèvres

Il n'y a guère de commerce autre que celui des produits de la ferme : celui du beurre, des œufs et de la volaille est très important (2 coquetiers).

L'industrie est représentée par 2 petits moulins de chacun une paire de meules.

Une fromagerie a mis en œuvre en 1903 plus de 1000 hectolitres de lait.



UN SIÈCLE D'AGRICULTURE

Au début du siècle dernier, le village de Béný comptait plus de 1 000 habitants et la quasi-totalité des familles vivait de l'agriculture.

Jusqu'à la seconde guerre mondiale, le mode de vie agricole n'a guère changé.

Dans chaque exploitation, dont certaines très petites (3 à 5 hectares avec 3 ou 4 vaches qui paissaient sur les communaux), la production était variée.

C'était d'abord l'élevage : porcs, vaches, volailles, lapins...



Le lait des vaches permettait de faire du beurre et le " petit lait " nourrissait les porcs.

Les porcs étaient vendus par lot à la foire de Bourg-en-Bresse, transportés en remorques tirée par les chevaux. Seules 1 à 2 fermes sur Béný avaient des poulinières.

La volaille était aussi vendue vivante aux marchés de St Etienne, Marboz, Montrevel et Bourg en Bresse. La volaille de Bresse (la blanche dite de Béný) est déjà connue, elle a été déclarée " reine de la volaille " au concours général agricole de Paris en 1862. C'était le début des concours : les Glorieuses débutaient à Bourg en Bresse la même année.

La production de céréales était variée : blé (pour le pain), avoine, maïs du pays (petit grain rond)... La production du maïs était destinée principalement pour la consommation de l'exploitation. Le ramassage du maïs se faisait collectivement, et le dépillage avait lieu à la veillée avant de le faire sécher pendu en grappe de raisin.



Les premiers produits " scories " sont arrivés vers 1935. Le premier drainage en terre cuite a eu lieu il y a environ 60 ans à la ferme Revel à Marmont. Le travail était effectué à la pelle.

Les labours étaient réalisés avec les chevaux, les bœufs ou à défaut pour les plus pauvres avec les vaches de la ferme.

Les désherbages se faisaient à la main par sarclage.

Le premier tracteur sur la commune arrive en mai 1937 chez M. Jean-Marie ROBIN qui participe à son montage dans les usines Guillemaud à Bourg-en-Bresse.



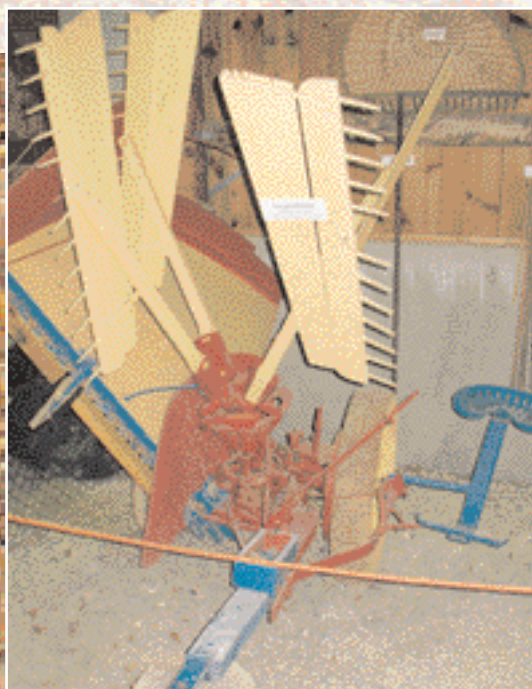
UN SIÈCLE D'AGRICULTURE

Le travail était plus physique. Le monde agricole a toujours beaucoup travaillé. Mais, pour autant, avant le rythme n'était pas le même. La vie sociale se calait sur les activités agricoles qui organisaient le temps.

Au dire des anciens, la vie était plus heureuse, plus collective et plus solidaire en tout cas. Chaque agriculteur ne pouvait s'en sortir seul. Il aidait en retour ses voisins. Il y avait de nombreuses fêtes qui regroupaient les familles, des veillées. Il y avait beaucoup d'ouvriers agricoles dans les fermes. Toutes les générations d'une famille vivaient sur la ferme et participaient aux travaux. Les gens semblaient moins jaloux. On ne cherchait pas après l'argent, car il y avait peu d'argent qui circulait.

Nos ancêtres avaient une vie plus rude. L'espérance de vie était beaucoup plus courte. Mais la vie était plus tranquille, plus paisible. On vivait avec ce qu'on avait : le bonheur est relatif.

Après guerre, la mécanisation a progressé. On moissonnait à " l'appareil ". Les lieuses sont apparues en 1950. Le battage se faisait dans les fermes en passant les gerbes à la machine. Les tracteurs ont commencé à se généraliser à la fin des années cinquante mais les machines à arrimer au tracteur ont mis du temps avant d'être vraiment adaptées. La plupart de ces machines sont exposées au musée de la Maison de Pays en Bresse.



UN SIÈCLE D'AGRICULTURE

Aujourd'hui, la modernisation semble avoir poussé tout le monde dans un modèle économique sans prévoir ses dangers et ses difficultés.

Chaque exploitant est engagé dans une course à l'investissement, à la modernisation des machines. Ce cercle de rentabilité pour rembourser les emprunts pousse à faire toujours plus : plus de terres, de machines, de production, de rendement...



Le poulet de Bresse est consacré AOC (signe de qualité inscrit au code rural) en 1957. Les chapons qui, jadis, étaient élevés pour payer les propriétaires dans le fermage, sont désormais une activité à part entière réalisée par deux éleveurs de la commune (familles Pobel à Vacon et à Fraidègue). Il s'agit d'une activité irrégulière qui se concentre surtout en novembre et décembre. Une troisième exploitation (famille Maréchal à Petit Vacon) élève des poulets de Bresse à l'année.

Le travail pour faire une volaille de Bresse a très peu évolué dans le temps hormis l'apport de la plumeuse. C'est surtout le nombre de volailles qui constitue le changement profond de l'activité.

La tenue des concours de volailles est un moment marquant de la vie de l'exploitation. Au-delà du moment de convivialité et de fierté en cas de prix, c'est un stimulant pour la qualité des produits et un vecteur de notoriété commerciale.

L'image des poulets courant dans leurs parcours herbeux est représentative de nos paysages bressans.

Aujourd'hui il reste 6 exploitations sur la commune de Bénay. Il y en avait encore une centaine dans les années 70. L'image de l'agriculture est souvent caricaturée... La plupart des gens qui travaillent en ville et qui viennent dormir dans les villages ne connaissent plus les contraintes des agriculteurs. Souvent ils les nient pour mieux se plaindre des nuisances : odeurs, bruit, circulation d'engins...

Actuellement les prix agricoles ne sont pas encourageants, la viande, par exemple est difficile à valoriser. Elle était plus chère il y a 20 ans.

Les prix se forment dans une économie mondialisée dont l'absence de régulation ne permet pas de pérenniser des stratégies de production à moyen terme.

En 2007, le prix des céréales était encourageant, mais les marchés sont très fluctuants, cette année, en 2008, les cours baissent à nouveau. Il s'avère que les intermédiaires sont très bien organisés et puissants. Ils captent une grande partie des bénéfices. Les mêmes types de menaces de baisse pèsent sur le prix du lait.

UN SIÈCLE D'AGRICULTURE

D'autres problèmes se posent sur les semences commercialisées. Au-delà de la question de diversité des espèces, la semence la plus vendue est le fruit de travaux de recherche. Elle a du rendement mais en contrepartie elle est fragile et nécessite beaucoup d'accompagnement par des produits phytosanitaires.

Dans les années 50, le rendement était de l'ordre de 30 quintaux à l'hectare. Aujourd'hui l'objectif est plutôt de 90 quintaux pour compenser les charges. En dessous de 50 quintaux par hectare, le travail se fait à perte.



Les questions qui se posent aujourd'hui pour les agriculteurs sont, entre autres, la place des OGM, la transmission des exploitations au moment de la retraite, le coût de l'énergie, et le statut de la femme dans l'exploitation...



Les agriculteurs sont les professionnels qui, de tous, désirent le moins que leurs propres enfants deviennent agriculteurs. C'est une preuve que l'agriculture est en crise...

L'agriculture est pourtant le lien entre les enjeux de l'aménagement du territoire, du social, de l'économie, de l'écologie et de l'humanisme.

La France paysanne a été le ciment qui a stabilisé la République jusqu'à la seconde guerre mondiale.

La modernisation agricole à partir de 1960 a permis d'assurer l'autonomie alimentaire d'une France en pleine décolonisation.

Aujourd'hui, l'agriculture peut regagner une légitimité républicaine très positive dès lors qu'elle s'inscrit dans une dynamique de développement durable.

La loi programme du Grenelle de l'environnement, votée par l'Assemblée Nationale le 21 octobre 2008, fixe des objectifs en la matière. Il s'agit de mettre en avant la préservation de l'eau, la fertilité des sols, la biodiversité, la qualité des produits, l'efficacité de l'énergie dépensée...

Mais pour cela, une nouvelle PAC devra être inventée pour proposer des logiques d'aides liées aux choix des chefs d'exploitation de s'engager dans l'agriculture durable.

(L'équipe de rédaction remercie les agriculteurs de la commune qui ont accepté d'expliquer leur activité et de témoigner de son évolution depuis les années 30.)

UN SIÈCLE D'AGRICULTURE

L'agriculteur est un agent important de notre économie. Il produit notre nourriture, directement, et indirectement en produisant la nourriture pour l'élevage (céréales et oléo protéagineux). Il façonne notre cadre paysager. Il peut être employeur. Il produit parfois de l'énergie. Le remplacement des populations d'agriculteurs par l'installation de jeunes agriculteurs est une préoccupation nationale inscrite au code rural.

L'Ain a enregistré 107 nouvelles installations (aidées et non aidées) en 2007 (contre 89 en 2005 et 70 en 2002). Ce qui représente une installation pour 1,49 départ à la retraite. La moyenne d'âge des agriculteurs qui s'installent est de 27 ans. 19% sont des femmes.

Avant la seconde guerre mondiale, on disait aux enfants " si tu travailles mal à l'école tu garderas les vaches ". Aujourd'hui, être agriculteur nécessite des diplômes et des connaissances dans plusieurs domaines.

Une des difficultés de l'installation est le poids des charges fixes. Le coût d'une exploitation est très élevé. L'agriculteur, en ce sens, est un entrepreneur.

Un jeune agriculteur commence à travailler avec une dette moyenne d'environ 200 000 €.

Le renouvellement d'un bâtiment, indispensable, représente une dépense entre 100 000 € et 400 000 €.

Les aides de l'Europe, de la Région ou du Conseil Général, sont devenues un complément indissociable de l'activité agricole.



La fée énergie.

La transformation radicale de l'agriculture est due à l'abondance énergétique qui est le fait nouveau du XX^{ème} siècle.

Un homme travaillant 8 h pour charrier de la terre en creusant un grand trou fournira une énergie mécanique de 0,5 kWh.

Or un litre d'essence, qui coûte un peu plus d'un euro, contient 10 kWh d'énergie, soit 100 paires de bras pour la même durée de 8h (car 10kWh d'es-

sence donnent 5kWh d'énergie mécanique une fois brûlée dans un moteur).

Avec un euro (soit 10 minutes de travail pour une personne au SMIC), j'achète l'équivalent du travail humain de 100 personnes sur une journée. L'essence à 1 euro le litre ne vaut rien au regard du service mécanique qu'elle rend. Cette puissance, due à l'énergie fossile, risque d'être un épisode bref dans l'histoire de notre espèce à cause de ses conséquences sur le changement climatique.



ASSOCIATIONS

Nos associations

A CORPS DONS	<i>Présidente :</i>	Maryse LAISSARD	☎ 04 74 51 00 70
AMICALE DONNEURS DE SANG BENY MARBOZ	<i>Présidente :</i>	Véronique PIROUX	☎ 06 29 80 25 24
AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS	<i>Président :</i>	Gilbert ROBIN	☎ 04 74 51 02 10
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	<i>Président :</i>	Sam MERY	☎ 04 74 51 08 07
ATELIER DE LA DANSE	<i>Présidente :</i>	Bénédicte SEVE	☎ 04 74 51 09 47
BIBLIOTHEQUE	<i>Responsable :</i>	Maryse LAISSARD	☎ 04 74 51 00 70
CLUB DES RETRAITES	<i>Présidente :</i>	Andrée PONCET	☎ 04 74 30 54 02
COMITE DES FETES	<i>Présidente :</i>	Christine JOSSERAND	☎ 04 74 42 01 67
	<i>Informatique :</i>	Yvette CEZETTE	☎ 04 74 51 01 39
	<i>Location de tables, bancs, friteuse :</i>	Francis CAVILLON	☎ 04 74 42 00 82
		Christophe HUMBERT	☎ 04 74 42 07 06
COMITE DU FLEURISSEMENT	<i>Président :</i>	Bernard DANANCIER	☎ 04 74 51 07 28
COMITE PAROISSIAL	<i>Responsable :</i>	Madeleine LAURENT	☎ 04 74 51 05 52
COMPAGNIE DES SAPEURS POMPIERS	<i>Chef de corps :</i>	Yves MORAND	☎ 04 74 51 07 90
FASILA'GYM	<i>Présidente :</i>	Marie-Thérèse BAVOUX	☎ 04 74 51 07 82
FNACA ANCIENS AFN	<i>Président :</i>	Marcel GAUDET	☎ 04 74 51 02 74
LES AMIS DU RUGBY	<i>Président :</i>	Lionel GIROUX	☎ 06 09 73 01 30
RETRAITE SPORTIVE	<i>Présidente :</i>	Andrée PONCET	☎ 04 74 30 54 02
RUGBY CLUB BENY	<i>Président :</i>	Denis BILLOUD	☎ 06 08 57 57 02
SOCIETE DE CHASSE	<i>Président :</i>	Louis NALLET	☎ 04 74 51 02 50
SOCIETE DE PECHE	<i>Président :</i>	Gérard BABAD	☎ 04 74 42 03 70
SOU DES ECOLES	<i>Président :</i>	Eric TISSERAND	☎ 04 74 51 06 84



ASSOCIATIONS

Association A Corps Dons

Parce que...

De nombreux malades meurent faute d'un donneur compatible pour une greffe ;

Parce que...

Par manque d'information, beaucoup de gens hésitent à donner leur sang, à s'inscrire sur le fichier national des donneurs de moelle osseuse ;

Parce que...

En milieu rural, les malades et leur famille sont souvent isolés ;

Parce que...

Les associations nationales qui militent en faveur du don ont besoin de relais locaux ;

Parce que...

La recherche médicale manque de fonds pour avancer ;

Parce que...

Il est possible d'améliorer le confort des malades hospitalisés...

L'association A Corps Dons, en 2008

⇒ a continué de promouvoir le don sous toutes ses formes.

⇒ a soutenu des associations partenaires :

✗ remise de 1 200 € à l'association l'Arche, rencontre avec le Professeur Michallet, chef du service hématologie à l'hôpital Edouard Herriot à Lyon,

✗ remise de 400 € à l'Association de Soutien aux Soins Palliatifs de Bourg-en-Bresse,

✗ remise de 400 € à l'association " vaincre la mucoviscidose " de Bourg-en-Bresse,

✗ participation aux assemblées générales, aux manifestations (Téléthon 2007, Flamme de la vie, Virades de l'Espoir...).

⇒ a tenu son assemblée générale le 8 février 2008, au cours de laquelle un espace de parole a été proposé à l'Amicale des Donneurs de Sang de Bény-Marboz, à l'ADOT et à l'Association de Soutien aux Soins Palliatifs.

⇒ a organisé une manifestation le samedi 26 avril avec :

✗ un tournoi de beach-rugby qui a réuni 9 équipes dans la bonne humeur et la convivialité

✗ un forum d'information et de témoignages. Malgré un nombre d'auditeurs un peu décevant, chacun a pu apprécier la qualité des interventions : le service d'hospitalisation à domicile représenté par un médecin, un cadre de santé et deux infirmières, l'ADOT, Madame Diot pour l'association vaincre la mucoviscidose, Monsieur Alain Piroux, greffé par donneur fichier, et Irène Pobel. Nous remercions chaleureusement tous les intervenants.



*Les pompiers de Bény ont, cette année encore, participé activement à la réussite de la manifestation.
La présidente Maryse Laissard leur remet une coupe bien méritée !*

Perspectives 2009

⇒ Associer le forum à l'assemblée générale le vendredi 6 février 2009 à 20 h 30.

⇒ Reconduire le tournoi de beach-rugby le samedi 25 avril 2009.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter

- Maryse LAISSARD, Présidente....04 74 51 00 70
- Pierre CHAVE, vice-président04 74 30 57 07
- Pierre MARTIN, vice-président04 74 51 06 89



ASSOCIATIONS

Amicale Donneurs de sang

A RETENIR les prochaines dates de prélèvements

♥ A Marboz :

Lundi 2 février 2009 de 8 h 30 à 12 h 30
Lundi 20 avril 2009 de 15 h 30 à 18 h 30
Lundi 3 août 2009 de 15 h 30 à 18 h 30
Lundi 23 novembre 2009 de 8 h 30 à 12 h 30



♥ A Bény :

Les collectes sur la commune de Bény ont été supprimées faute de donneurs. Pour ne pas pénaliser l'amicale, l'Établissement Français du Sang a augmenté les horaires des collectes de Marboz. Nous comptons sur la fidélité des Donneurs de Sang de Bény et nous les attendons à Marboz.

*Cette année, 243 donneurs se sont présentés. À noter : 23 nouveaux donneurs !
Merci à vous et restez mobilisés pour les accidentés et les malades.*

Présidente : Véronique Piroux, Bény
Secrétaire : Séverine Chevalier, Viriat
Trésorière : Virginie Robin, Marboz

Un Congrès Départemental de l'Ain réussi !

Le 20 avril 2008 est une date qui restera gravée dans nos mémoires. Ce jour là, l'amicale a accueilli le Congrès Départemental et a fêté ses 50 ans d'existence. Cette journée fut studieuse mais aussi très festive. Ce fut l'occasion pour l'amicale de se souvenir de tous ceux qui ont fait de l'amicale ce qu'elle est aujourd'hui : cinquante années passées à sauver des vies. L'amicale a également

remercié tous ceux qui œuvrent à ses côtés, sans faire de bruit parfois, mais c'est cela le Don du Sang. Il faut beaucoup de temps, de patience pour voir des donneurs passer la porte de la salle des fêtes de nos villages. La journée fut empreinte de beaucoup d'émotions. L'amicale a réussi son pari.



La traditionnelle fête des gaufres

Comme chaque année au mois de mars, l'amicale donne rendez-vous aux amateurs de bonne chair. Dans une ambiance familiale, les gourmands toujours très nombreux viennent apprécier une des spécialités culinaires de notre Bresse. Les gaufres à base de farine de sarrasin se cuisent au feu de bois et se dégustent avec du fromage ou sucrées si l'on préfère. Les visiteurs se sentent comme à la maison en goûtant des crêpes préparées sous leurs yeux. Il n'en faut pas plus pour mettre les sens en éveil et succomber à la tendre tentation. Cette année encore, les Donneurs de Sang Bénévoles vous attendent les 14 et 15 mars 2009 au stade communal de Bény. Venez nombreux passer un moment convivial entre

amis ou en famille autour d'une table bien garnie. Les bénéfices de ces deux journées sont utilisés pour la promotion du Don du Sang. L'amicale met en œuvre tous les moyens pour recruter des nouveaux donneurs car les besoins en produits sanguins sont en augmentation.



ASSOCIATIONS

Club des retraités de Bénvy

Le club des retraités de Bénvy compte une soixantaine d'adhérents. Il crée des activités au plan local afin de briser l'isolement de certaines personnes. Ainsi ont lieu deux fois par mois, le mercredi, les rencontres d'amitié qui sont suivies avec assiduité.

- ◆ Le premier rendez vous : l'assemblée générale, suivie par le tirage des rois et le verre de l'amitié.
- ◆ Le quine loto au mois de mars a remporté un vif succès, cela grâce aux membres du bureau et quelques bénévoles qui ont rempli leur tâche avec énergie et responsabilité, et fait de cette fête une réussite.
- ◆ Pour clôturer les rencontres de la saison nous nous retrouvons devant un bon repas.
- ◆ Après une pause estivale de nos rencontres, nous nous sommes rendus en car, par les petites routes de la Bresse, à Domsure. C'est le Domaine de la Rochère qui nous a accueillis pour le repas de rentrée.
- ◆ Au cours de l'année, nous assistons à des réunions d'information. Celles-ci regroupent les responsables des clubs, du conseil général, des assurances de tout le département, etc... Grâce à eux nous pouvons donc faire entendre nos revendications concernant l'amélioration de la vie des



âinés ruraux. Nos demandes sont ainsi portées à l'échelon supérieur de telle sorte que nous soyons entendus.

- ◆ Cette année le repas de Noël a eu lieu le 14 décembre. A cette occasion, les anniversaires des personnes de 80 ans et plus ont été fêtés, ainsi que les anniversaires des 50, 60, 65 ans de mariage, à la demande des adhérents. A tous les adhérents, le club offre gratuitement ce repas.

Tous les retraités sont invités à venir nous rejoindre.

Retraite sportive

Pour conserver son potentiel physique, il est indispensable de pratiquer une activité sportive régulière.

La retraite sportive de Bénvy propose à ses adhérents retraités des séances de gymnastique. Motricité, équilibre, mémoire, coordination sont les maîtres mots de ces cours.

Convivialité, endurance, respect et amour de la nature animent l'esprit de nos randonneurs.

L'aquagym développe elle aussi toutes ces aptitudes, avec le plaisir d'évoluer dans l'eau.

Le séjour traditionnel du mois de juin s'est déroulé cette année à Prénovel. La bonne humeur était de mise pour affronter une météo, décidément, toujours capricieuse.

- ▶▶▶ **Cours de gym : vendredi à 8 heures, salle Garavand**
- ▶▶▶ **Randonnées : mardi à 13 heures 30, départ du parking de la Mairie.**

Le bureau :
 Présidente : Andrée Poncet
 Trésorière : Odette Sochet
 Secrétaire : Yvette Cezette





ASSOCIATIONS

Rugby Club de Bény

La naissance d'un club est toujours une épreuve de volonté et de courage. Le Rugby Club de Bény ne déroge pas à cette règle. Volonté tout d'abord de l'équipe initiatrice de ce projet sans qui rien ne serait arrivé et des dirigeants élus à l'assemblée générale constituante.



Le RC Bény a donc vu le jour le 14 mars 2008 après de nombreux contacts et réunions avec les instances de la Fédération Française de Rugby qui nous ont apporté leur aide et leur soutien. C'est au cours du mois de juin que l'association paraissait au journal officiel et que nous obtenions notre affiliation tant attendue à la FFR.

Cette volonté et ce courage se sont aussi manifestés par le soutien sans faille que nous a apporté la municipalité dans la poursuite de notre projet. La mise aux normes du terrain, les travaux de busage et drainage, les poteaux et la main courante, la mise à disposition d'un local aux Jacquets et toute l'aide logistique et morale que nous avons ressentie au cours de l'été sont autant de preuves de la confiance que l'équipe municipale accorde au RC Bény.

Suite à l'achat par la municipalité de la main courante et des poteaux, il fallait mettre en place ces nouveaux équipements nécessaires. C'est le club qui se chargeait de la réalisation des travaux aidé par des bénévoles compétents et grâce à la mise à disposition du matériel communal et de François Ponthus. Le chantier a pu être mené à bien. Chacun

des acteurs présents ce samedi 13 Septembre se souviendra de la pluie battante qui nous a accompagnés toute la journée, mais qui n'a pas démobilisé les troupes. Le gros du travail était fait et les finitions se sont terminées la semaine suivante. Nous pourrions citer les bénévoles qui nous ont si bien aidé ce jour là, mais ils vont se reconnaître. Qu'ils sachent que l'ensemble du club leur adresse toute sa reconnaissance et ses remerciements les plus chaleureux.

Que dire des associations de Bény qui nous ont apporté leur soutien financier en ce commencement de vie pour le club sinon leur adresser toute notre gratitude et nos remerciements les plus sincères. Nous connaissons tous les difficultés de gestion de nos associations, ce soutien est d'autant plus remarquable et apprécié. Cette solidarité nous va droit au coeur.

Nous n'oublions pas nos sponsors et partenaires qui, grâce à leur soutien, nous ont déjà permis de nous doter de matériel d'entraînement et de maillots pour les matches.





ASSOCIATIONS

Le RC Bény est aussi une école de rugby. Celle-ci a débuté le samedi 13 Septembre sous la houlette de Christian Chambard. Depuis, c'est une vingtaine d'enfants de 5 à 11 ans qui participe aux entraînements, et l'équipe des moins de 7 ans a participé à son premier tournoi le samedi 18 Octobre à Bourg. C'est un bon début et nous intensifions nos actions en faveur de l'école de rugby avec la formation des éducateurs, l'achat d'un jeu de maillots et d'équipements pour les entraînements.

Le premier rendez-vous pour les seniors était fixé au mardi 22 Juillet et les 40 licenciés étaient convoqués pour une première mise en jambe. Depuis les séances ne désemploient pas malgré les contraintes de la vie courante. Les premiers résultats de la saison sont là pour témoigner du sérieux de nos entraîneurs pour faire progresser l'équipe.

Le dimanche 28 Septembre le RC Bény entamait la saison avec la venue du club de St FONTS. Après la photo traditionnelle, M. le Maire coupait le ruban symbolique de l'inauguration des nouveaux aménagements du stade. Isabelle CORSAIN, adjointe aux sports donnait le coup d'envoi tout aussi symbolique pour saluer le retour du sport sur le stade de Bény.

Au-delà de la victoire acquise ce jour là, c'est avant tout de voir l'engouement du public venu très nombreux et le soutien de supporters enthousiastes qui nous a remplis de bonheur. Cela nous a donné l'impression du devoir accompli, par les joueurs bien sûr, mais aussi par les entraîneurs, les dirigeants et les bénévoles, sans oublier nos élus et les employés municipaux qui n'ont ménagé ni leur temps ni leurs efforts pour le succès de cette journée et de la saison à venir. Qu'ils en soient ici tous chaleureusement remerciés.

Pour terminer ce premier article du RC Bény dans ce bulletin, nous voulons souligner la formidable aventure humaine qui se profile devant nous, aventure que nous voulons vivre avec toute la population de Bény à travers des valeurs d'engagement, de solidarité et de loyauté qui sont les valeurs essentielles de ce sport.

CONTACTS RC BÉNY
Président : Denis BILLOUD
09.64.40.83.62 – 06.08.57.57.02
Secrétaire : Fabien MIRMAND 06.75.38.71.99
Ecole de rugby : Christian CHAMBARD
06.71.23.33.46
Adresse mail du RC Bény :
rugbyclub.beny@gmail.com

***Merci encore à tous ceux qui nous accompagneront dans cette belle aventure.
Longue vie au RC Bény !***





ASSOCIATIONS

Fasila'gym fait peau neuve



drent pas la monotonie. D'ailleurs le succès de ce cours n'est plus à démontrer. Les adeptes sont de plus en plus nombreux à y participer. Florence, notre animatrice du mardi, continue à nous muscler et à essayer de nous maintenir en forme ! Bref, que de bonnes nouvelles pour notre précieuse association. N'hésitez pas à nous rejoindre, il reste quelques places.

Mi septembre, les cours ont repris, un relooking s'imposait afin de renouveler le style et donner un nouvel élan à notre association ô combien nécessaire pour le bien-être de chacun. Tout d'abord, l'heure du mardi soir a été ramenée à 20 h 15 au lieu de 20 h 30 pour les couche-tôt ; Puis, le cours du jeudi soir est assuré par une nouvelle animatrice, Martine, qui anime sur plusieurs communes les cours de fitness. Depuis plusieurs années déjà, les cours proposés par Martine sont un joyeux mélange de step, fitness et cardio qui n'engen-

L'atelier de la danse

Pour la saison 2007/2008, 49 élèves ont suivi les cours dispensés par Marie Pier RIPPOL PAGNEUX, diplômée d'Etat. Pour la 3^{ème} année consécutive nous avons pu proposer un spectacle concocté par Marie Pier, le jour de la vogue et ainsi apporter notre contribution à la réussite de la fête du village. Les progrès des élèves étaient perceptibles et la qualité des chorégraphies présentées a ravi un public déjà conquis.

Nous accueillons depuis septembre de nouveaux élèves et notamment le groupe des petits qui comprend une quinzaine de danseurs. Espérons que ces nouveaux talents nous enchantent pendant de nombreuses années.



Rappel des Horaires :

- Lundi :
 - Adultes : 19h45 – 20h45
- Mardi :
 - 4/6 ans : 16h55 – 17h45
 - 7/9 ans : 17h45 – 18h45
 - Ados : 18h45 - 19h45
- Jeudi :
 - 10/13 ans : 17h45 – 18h45



ASSOCIATIONS

Compagnie des Sapeurs Pompiers



La compagnie des sapeurs pompiers compte un effectif de 18 sapeurs après le départ à la retraite de Joël Cornaton : félicitations et bonne retraite après 29 années de bons et loyaux services.

Le 1^{er} novembre nous avons eu le plaisir d'accueillir Loïc Meunier, en double engagement avec Coligny. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Lors de la cérémonie du banquet de la Saint Vincent, le 20 janvier 2008, ont été nommés 1^{ère} classe les sapeurs : Tania Rossignol, Mélissa Marguin et Sam Mery. Il y a ensuite la remise du diplôme de PSE1 à David Bertheau. Pour terminer, une médaille de la fédération nationale, décorée de l'insigne officielle des anciens sapeurs pompiers de France a été remise à Edouard Vavre. Au cours de l'année, la même médaille a été remise, à leur domicile, à Marcel Bouvard, Marcel Girod, Marcel Tirand, Paul Venet et René Moissonnier.

Le CPINI (centre de première intervention non intégré) remercie la commune pour avoir fait des investissements pour rendre la compagnie opérationnelle en secours à victimes et pour l'achat d'une nouvelle motopompe, auxquels s'ajoute la dotation d'un " master " par les services départementaux d'incendie et de secours, remis en état aux frais de la commune.

DETAIL DU MATERIEL

1 véhicule " master " ; 1 défibrillateur automatique externe, 2 harnais, 1 fourche, 1 hérisson, 1 tenue anti-frelons, 2 casquettes, 2 triangles de signalisation (pompiers), 1 sac de secours (oxygénothérapie), 1 masque haute concentration enfant, 1 coussin hémostatique, 2 dosettes de chlorexidine, 2 masques de poche, 1 garrot artériel, 1 gel hydro alcoolique, 8 tenues F1, 1 motopompe.

INTERVENTIONS ET MANŒUVRES

9 manœuvres d'équipes, 2 manœuvres générales, 2 recyclages, 2 feux de cheminée, 3 accidents sur voie publique, 1 secours à victime, 1 arbre sur la voie publique, 1 intervention pour tuiles envolées par un fort vent, 7 nids de guêpes, 3 nids de frelons

SECTION Jeunes Sapeurs Pompiers

A partir de 13 ans les jeunes de la commune peuvent rejoindre la section cantonale des JSP (jeunes sapeurs pompiers), depuis le mois d'octobre. Les cours sont dispensés, le samedi matin, dans les centres de secours de Coligny, Marboz et Treffort, par les pompiers du canton.

Pour tout renseignement, contacter le responsable de la commune

**Pierre Martin au 04 74 51 06 89
ou la secrétaire de la section
Anne-Marie Blanc au 06 70 07 05 72**



ASSOCIATIONS

L'amicale des sapeurs pompiers

L'Amicale débute l'année avec une nouvelle manifestation au terrain communal. Petits et grands étaient rassemblés autour d'un grand feu de joie, suivi du concours de dessin pour les enfants, sur le thème des pompiers. Un beau camion, une ambulance, la grande échelle, tout en couleurs ...ils dessinent et s'appliquent, ils sont déjà de vraies graines d'artistes. L'ambiance parfumée des toasts grillés, gaufres et vin chaud accompagne l'après midi en fête. Rendez-vous pour la deuxième édition samedi 10 Janvier 2009.

Banquet de la Saint Vincent à la hauteur de la tradition, journée de soleil et d'amitié, du pur bonheur. Les pyramides se sont déplacées à Bénvy pour nous conter l'histoire de l'Égypte : " Robix à Bénix "... Chaque année une nouvelle équipe de pompiers retraités et actifs se met à pied d'œuvre pour assurer la gestion et l'animation. Pompiers et comédiens ! Un travail pharaonique récompensé par des applaudissements. Bravo !

Voyage en Normandie du 1^{er} au 4 mai dernier, magnifique découverte pour ce haut lieu touristique chargé d'histoire. Le must du voyage sous un ciel bleu et un soleil de feu : Le Mont Saint Michel, réalisation prestigieuse du moyen âge, dans un cadre magique. Ce voyage est une réussite, l'ambiance générale restera inoubliable, merci à tous et aux organisateurs : Joël Cornaton, Grégory Sereuse, Arnaud Genevois.



Mont St Michel

30^{ème} anniversaire de la fête du poulet de Bresse : " Quand le ciel s'assombrit sous la pluie, nous savons si nous avons des amis ". Ils arrivèrent de toutes les contrées pour nous prouver fidélité et solidarité. Merci à tous ainsi qu'aux bénévoles, sans eux rien ne serait possible, la municipalité pour le soutien et une subvention accordée, tous les partenaires, associations et sponsors. La vue d'ensemble est un succès. Rendez-vous pour la 31^{ème} fête du poulet de Bresse le dimanche 5 juillet 2009 à Bénvy.



Fête du poulet

Repas des bénévoles très convivial, quelques pas de danse très appréciés pour se retrouver ensemble sur la piste, vous l'avez bien mérité... encore MERCI à tous les bénévoles et l'équipe organisatrice qui ont eu le plaisir de préparer cette belle soirée.

L'accueil chaleureux que vous nous réservez lors de la distribution des calendriers chaque année nous touche énormément.

Merci à tous les Bénéens.



ASSOCIATIONS



Le comité des fêtes

Les caprices du temps ont retenu les personnes les plus frileuses, c'était sans compter sur " les bricolos ", qui ont su nous réchauffer durant la descente de la retraite aux flambeaux. Oh la belle bleu ! Les woa ! Les hooo ! et les longs applaudissements ont accompagné le feu d'artifice. La troupe Marbozienne, après avoir donné le ton, a amené le public sur la piste du bal animé par Sam.

Cette année encore, les amateurs de moules frites se sont régalés !

Un remerciement aux personnes présentes aux manifestations, le club des aînés, Christian Sevelinge pour le gardiennage, Sam, la municipalité et toute l'équipe de bénévoles, très actifs, ainsi que les nouveaux venus.

Le comité de fleurissement

L'hiver, les jardiniers du fleurissement abandonnent leurs outils et peuvent ainsi se consacrer au repas " Poule au pot " de l'association qui a eu lieu le 10 février. C'est au cours de ce repas que l'on a pu assister à la projection photographique des maisons et des lieux fleuris de la commune.

Avec le printemps, les fleurs mises en place à l'automne apportent les premières couleurs au centre du village. Au mois de mai, il est temps de penser à ressortir les plantoirs. Environ 3 000 plants ont trouvé place dans les massifs, jardinières et bacs de Bény, grâce aux nombreux bénévoles venus aidés les membres du fleurissement.

Avec l'été, il ne reste plus qu'à reprendre becquettes, arrosoirs, sécateurs pour les entretenir, et leur permettre de s'épanouir pleinement.

L'automne arrive bien vite, avec ses teintes allant du jaune au rouge, ainsi que le nettoyage des massifs et la plantation des plantes d'hiver.

L'année se termine rapidement au rythme des saisons et il faut aussitôt prévoir la mise en route de l'année suivante avec le choix de fleurs et les commandes.

Cette année le fleurissement a pu encore s'exprimer grâce à la municipalité qui a financé les

fleurs, ainsi que l'installation d'arrosage automatique autour de l'école, facilitant la tâche des employés municipaux ainsi que des arroseurs du comité de fleurissement. Quelques changements ont été apportés avec l'installation de nouveaux bacs devant l'église. En cette année 2008, nous avons vu arriver de jeunes jardiniers et même de très jeune en la personne de Valentin. Nous sommes toujours en attente de bénévoles dévoués pour agrandir les membres de l'association.

Nous vous donnons donc rendez vous lors de notre repas le 8 février 2009 et si vous avez un peu de temps, pensez aux fleurs de votre village.





ASSOCIATIONS

L'école et le Sou des Ecoles

Regarder, imaginer, pratiquer, est la potion magique pour apprendre et comprendre l'art. Pour cela, les élèves ont découvert les toiles du musée de Brou, fabriqué des figurines en argile, visité l'exposition de Keith Haring (artiste des années 1980) au musée des beaux arts de Lyon.



" Les hommes se plaisent à penser qu'ils peuvent se débrouiller seuls, mais l'homme, le vrai, sait que rien ne vaut le soutien et les encouragements d'une bonne équipe "

Tim ALLEN.

Alors Ecole et Sou des Ecoles travaillent ensemble tout au long de l'année scolaire pour les enfants. Deux équipes valent mieux qu'une !

Les manifestations organisées par le Sou des Ecoles :

- *Concours de belote / Quine loto Enfants.
- * Grillades.
- * Sans en oublier les autres, plus petites...

permettent aux élèves et maîtresses de Bény de réaliser leurs projets. Le Sou des Ecoles et l'Ecole sont alors sensibles à la forte mobilisation de la population.

Pour faire suite au projet " devenir citoyen à travers la pratique d'un art " : " Le théâtre ", les élèves ont goûté aux arts visuels.



Grande découverte et vaste programme !





ASSOCIATIONS

Comité FNACA

En cette fin d'année 2008, notre fédération nationale FNACA, forte actuellement de 365 000 adhérents, fête son demi-siècle d'existence, 50 ans d'efforts pour la défense des intérêts moraux et matériels des anciens combattants en AFN.

Malgré nos rides et nos calvities, nous ne sommes pas finis et nous continuons à démontrer notre charisme et notre crédibilité pour faire aboutir nos revendications.

Au cours de notre assemblée générale, un hommage particulier fut rendu à Roger Deborah de Marboz, secrétaire adjoint, disparu le 19 mars 2008. Très dévoué, précieux dans l'organisation des repas, il était un pilier solide du comité.

La dernière saison a été marquée par un voyage d'une semaine au Pays Basque français et espagnol, qui a ravi une cinquantaine de visiteurs.

Les concours de belote de Marboz et Bény ont connu beaucoup de succès et la traditionnelle journée de détente du 14 juillet a rassemblé plus de 80 personnes à Bény.



Composition du bureau du Comité Marboz-Bény-Pirajoux :

Président : Marcel GAUDET - Bény, *Vice président* ; Fernand MARECHAL - Marboz, *Vice président* : Albert CONVERT - Pirajoux, *Vice président* : Gabriel CHAUSSAT - Bény, *Secrétaire* : Paul PIGUET - Marboz, *Secrétaire adjoint* : Roger LAMBERET - Marboz, *Trésorier* : Roger DARNAND - Marboz, *Trésorier adjoint* : Roland MAYER - Marboz, *Journal FNACA* : Georges LAURENT - Bény, *Membres* : Martial BERARD - Bourg-en-Bresse, Roger CHAGNARD - Marboz, André BOUVARD - Marboz, Daniel GUILLERMIN - Marboz

Société de pêche

La société de pêche a organisé son concours de pêche le dimanche 7 septembre. Le concours de pêche n'a pas eu lieu à cause d'un fort orage la veille : la rivière était impraticable. Mais le repas du midi n'était pas annulé et c'est une centaine de convives qui est venue se régaler.

La société, c'est aussi un organisme qui gère le milieu piscicole. En effet, elle nettoie les berges de la rivière grâce à tous ses membres bénévoles.

Plusieurs journées sont nécessaires pour redonner un accès plus facile à la rivière pour les pêcheurs. La société veille aussi à la qualité et à la quantité de poissons de la rivière. Un alevinage est effectué tous les ans. Il est constitué de plusieurs espèces de poissons suivant les différentes captures des pêcheurs au cours de l'année. Un autre alevinage est effectué tous les ans, c'est un lâchage de truites pour le plaisir des pêcheurs.

Les amis du rugby Bény Villemotier

Tournoi des 6 clochers

Nous n'avons pas réussi à garder notre titre de vainqueur, nous avons fini 4^{ème} du tournoi. Nous organisons la finale à Bény cette année, c'est pour cela que nous n'avons pas joué le jour de la vogue. Nous étions encore très nombreux à vouloir jouer, beaucoup de jeunes, pourvu que cela dure.

Nous avons également organisé cette année, une course pédestre et cycliste pour le Téléthon. Nous avons fait le tour du canton de Coligny pour récolter les dons des communes et de certaines personnes. Nous avons réuni 1 240 € qui ont été reversés au Téléthon.

Nous reprendrons les entraînements le samedi 28 mars à 18 h au stade de Bény.

Nous sommes fiers d'avoir créé ce nouveau club de Rugby de Bény, il est la continuité de notre formation. Les jeunes joueurs du tournoi des 6 clochers pourront jouer toute l'année grâce au club.





ETAT CIVIL

Naissances

- | | |
|-----------------------|--------------------------------|
| * CORDIER Quentin | le 15 janvier 2008, l'Arbine |
| * ASSAOUI Tyméa | le 5 mars 2008, la Vavre |
| * CHARASSE Simon | le 31 mars 2008, les Blanchets |
| * RABOURDIN Nyna | le 29 avril 2008, les Jacquets |
| * PERRIN Enoha | le 28 mai 2008, Vacon |
| * MELLET Anatole | le 22 juin 2008, les Jacquets |
| * BERTHET-BORGE Lucas | le 18 juillet 2008, la Vavre |
| * SEREUSE Justine | le 13 octobre 2008, le Poisiat |
| * DESVIGNES Isis | le 26 octobre 2008, le Bourg |



NAISSANCES À BÉNY

Isis DESVIGNES est née à Bény.

Les derniers enregistrements à l'Etat Civil de la commune datent de 1956 : 11 juin, Christian BERROD - 5 octobre, Françoise BUARD - 5 octobre : Jean-Paul CHAMBARD.

Mariages

- | | |
|--|----------------------|
| * Frédéric MASSON et Stéphanie CLERC | le 5 juillet 2008 |
| * Jean-Christophe MANOA et Natalia ROUSSAKOVITCH | le 20 septembre 2008 |



Décès



- | | |
|-------------------|--------------------|
| * PUVILLAND Peggy | le 18 juillet 2008 |
| * PERRET Raymond | le 11 août 2008 |
| * BERTHET Guy | le 15 octobre 2008 |

